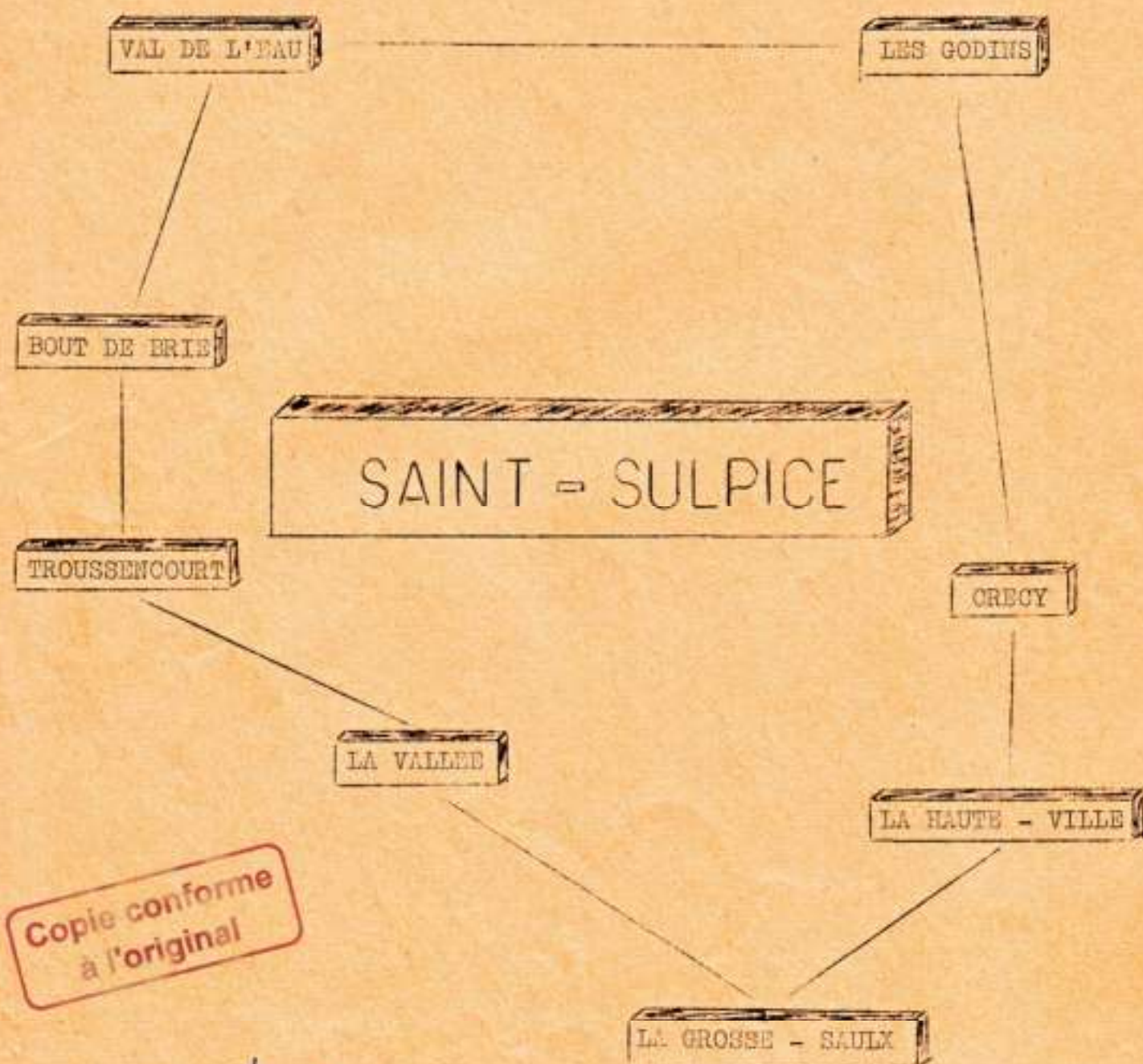


INFORMATIONS MUNICIPALES



Copie conforme
à l'original

BULLETIN N° 7
ANNEE : ~~1979~~ 1980

déc 80

W. T. A. M. 1871

1871

1871

1871

1871

1871

1871

AU CONSEIL

30 MAI 79

Lotissement Monier : Le C.M. décide de refuser le projet portant sur 6 parcelles du fait que l'arrêté en date du 29-3-79 n'en comporte que 5 et un surplus.

En conclusion, le C.M. ne peut s'engager à incorporer les équipements (voieries et réseaux) dans le patrimoine communal tant qu'il ne sera pas défini un nombre de 5 parcelles viabilisées; le surplus pourrait être incorporé aux 5 lots.

Ordures ménagères: Adhésion de la commune au syndicat d'étude pour la collecte des ordures ménagères du Beauvaisis.

Salle de repos de la classe enfantine: Accord à la SICARPO pour continuer de travailler avec eux.

La subvention obtenue est de 95 280 F. + 20% qui seront attribués dans les 3 mois par l'établissement public régional.

09 JUILLET 79

Salle de repos de la classe enfantine:

- lancer les appels d'offres en septembre.
- emprunt: intérêt 10, 70 % sur le montant hors taxe forfaitaire, c'est à dire quel que soit le montant des travaux, il sera de 16 179 F.

Cour d'école:

- accord du Conseil pour le goudronnage
- devis: 19 756 F.
- subvention: 12 600 F.

Lavabo école: Accord pour pose d'un lavabo.

Lotissement Monier: Le plan du lotisseur a été révisé selon les désirs du Conseil Municipal.

Ecole: Accord pour achat de livres d'éveil.

Le C. M. décide de se débarrasser des vieilles tables de classe en les vendant à des particuliers.

24 JUILLET 79

Lotissement chemin vert: Après avoir entendu les explications de la D.D.E. et M. Carpentier de la Sté Bati Lesol, le C.M. Ayas a délibéré et se prononce sur tous ces points:

- 1- Aire de jeux
- 2- Mare
- 3- Eaux pluviales
- 4- Aspects généraux
- 5- Bâtiments annexes
- 6- Bâtiments commerciaux
- 7- Nuisances coopérative agricole
- 8- Bouches incendie
- 9- Eclairage public
- 10- Implantation des lots
- 11 - Matériaux utilisés
- 12 -Participation du lotisseur
- 13- Chemin vert

Le détail de tous ces points peut être examiné en mairie.

Ecole: Les tables de classe usagées seront vendues 100F. pour les bonnes et 50 F. les moins bonnes.

2 SEPTEMBRE 79

Station d'égout:

- surface : 5300 mètres -carré.
- la D.D.A. procédera au lancement des appels d'offre.
- subvention éventuelle de l'agence de bassin.

Budget supplémentaire:

fonctionnement: équilibré à la somme de 180 012F.
investissement: " " " " 365 542F.

Compte administratif 78:

fonctionnement: excédent de 178 509F.
Investissement: " " 164 705F.

Fête de Noël:

Le samedi 15 décembre 79 à la salle des fêtes.

--:--:--:--:--:--:--

TOURBILLON COLORE EN NOTRE EGLISE

Le 13 octobre dernier, nous avons vécu une soirée pas comme les autres.

Le groupe " Chansons - Résonnance " nous faisait profiter de son talent d'amateur avec une simplicité et une sincérité qui allait droit au coeur.

Grâce à l'initiative des frères missionnaires des des campagnes et des responsables de la Maison Familiale notre église, lieu sacré dont la vocation reste naturellement religieuse, propose ainsi un accueil culturel dans son cadre exceptionnel.

Chacun a pu apprécier à la fois la qualité de ce spectacle et la gentillesse de ses participants et nous souhaitons pouvoir renouveler fréquemment ce type d'expérience enrichissante pour tous.

UN THEME POUR LA FETE DE L'ETE 80

Après le Far-West, puis le Cirque, quel sera le thème de notre prochaine fête?

Nous pensons qu'il devrait s'orienter vers la fête villageoise d'hier et d'aujourd'hui. Mais encore?

Quelques idées -- seraient les bienvenues et vos suggestions seront examinées avec la plus grande attention.

UNE LETTRE DU "PERE NOEL"

Mr le Maire, les conseillers municipaux, les membres du Comité des Fêtes et autres associations.

" Je vous prie de bien vouloir faire connaître la date de mon passage aux enfants de l'école de ST SULPICE et du personnel Communal. Je désire les rencontrer le samedi 15 décembre à 15 h. 30 à votre salle des fêtes. Dans mon attente, vous pourrez faire une projection de dessins animés et quelques jeux aux entr'actes. J'arriverais ensuite pour distribuer jouets et friandises. Veuillez également prévoir un goûter chaud pour nos jeunes et moi-même car je suis très vieux et très frileux.

Je souhaiterais également voir les parents pour qu'ils me disent si leurs enfants sont sages en fonction de quoi je leur apporterais d'autres cadeaux lors de mon second passage le 24 au soir. "

DEWENEZ AIDE MENAGERE

Pour remplir leur mission, les associations d'aide à domicile embauchent des aides ménagères (qu'il ne faut pas confondre avec les aides familiales et les travailleuses familiales dont l'activité s'exerce au profit des mères de famille en cas de maladie, d'accident, de maternité, de surmenage ...)

L'aide ménagère s'occupe des tâches habituelles à l'intérieur d'un logement: petite lessive, couture, vaisselle, cuisine à l'exclusion de gros travaux.

Elle assure également quelques soins d'hygiène courante: réfection du lit, coupe des cheveux, etc.., elle peut faire les courses, effectuer quelques démarches simples ou des formalités administratives.

Mais l'aide ménagère ne fait pas seulement du ménage. Elle est aussi un réconfort pour les personnes âgées souvent isolées de leurs anciennes relations et privées de vie familiale. Elle permet à ces personnes d'avoir une ouverture sur l'extérieur, la vie communale ou de quartier. Elle procure une présence active certes, mais aussi attentive et patiente.

Compte- tenu de la variation des besoins, l'association peut rarement embaucher des aides ménagères à temps plein et leur garantir un nombre d'heures minimum régulier par mois.

Le salaire horaire versé ne peut être inférieur à 110% du SMIC. Bien entendu, les aides ménagères bénéficient de l'assurance maladie, de l'assurance vieillesse, et des congés payés.

Ce métier peut convenir à des jeunes filles ou à des femmes de bonne santé, ayant des connaissances ménagères courantes et possédant ce que l'on appelle "le sens des autres", de compréhension, de patience et de discrétion. Aucun diplôme n'est requis mais les associations encouragent de plus en plus les aides ménagères à améliorer leurs connaissances sur le troisième âge par la formation professionnelle continue;

Si ce métier vous intéresse, consulter:

L'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES

20, RUE BEAUREGARD

60 000 BEAUVAIS

Tél. 448 10 18

DES NOUVELLES DE NOTRE ECOLE.....

	: Saint-Sulpice	:	Abbecourt	:
Classe maternelle	: 13	:	11	:
Cours élémentaires	: 1A = 11	:		:
	2A = 11	:	9	:
Cours moyen 2	: 12	:	8	:

Vont en classe à Abbecourt

Cours préparatoire	: 13	:
Cours moyen 1	: 7	:

DIVERS

Vente des anciennes tables de classe:

Vente le samedi 22 décembre 79 de 14h. 30 à 16h. à la salle des fêtes. (Responsable : Mr FLECHY J-M.)

Offre d'emploi

Mme GAVART , habitant le Bout de Brie cherche une femme de ménage pour employer 8 heures par semaine (2 après-midi)
Téléphoner au 481-20-43;

Sport

Cette année, le cross inter- villages aura lieu courant février. (date à définir) Commencez à vous échauffer.Lieu: St Sulpice.

Transport

S.N.C.F. : Un train supplémentaire sera mis en service à compter du 14 janvier 80.

St SULPICE :	7h. 52	BEAUVAIS :	8h. 08
en plus du régulier	: 7h. 38		7h. 53

A compter du service d'été 1980 , voici les horaires de trains supplémentaires mis en service sur la ligne Persan - Beaumont à Beauvais.

<u>St Sulpice</u>	à	<u>Beauvais</u>
10h. 19		10h. 35
16h. 19		16h. 35
<u>Beauvais</u>	à	<u>St Sulpice</u>
10h. 47		11h. 01
15h. 45		15h. 59

Dernière minute

* Les travaux concernant l'extension de la classe enfantine ainsi que la construction de la station d'épuration vont commencés dès début 80.

* Le Conseil Municipal a accepté la demande de retraite anticipée présentée par Mr GORE garde - champêtre. Date d'effet: 1-1- 80 . Le C.M. offre donc un emploi à une personne de ST SULPICE. Se présenter à la mairie aux heures d'ouverture.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

NOUS SOUHAITONS A TOUS UN BON NOEL ET DE BONNES FETES

DE FIN D'ANNEE.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Responsable de la publication : FLECHY J- M

Les membres de la commission : Mme DEIRAY N. , MM FLECHY J.M ,
FONTAINE J.B. , LEDOUX R. , LORIS N. , Mme MAHIEUX H. , M. ROUSSEL N.
